

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 30/04/2016 à Blagneux (Tournoi de Grenoble)

Rédaction : Luc Ronayette / Laurent Coquelet
Vérification : Les participants à la réunion

Le 30 avril 2016, les membres du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Go se sont réunis à Blagneux (Ze Tournoi de Grenoble) de 14h10 à 19h00, dans la villa attenante au château.

Merci au club de Grenoble pour l'accueil de cette réunion en parallèle de Ze Tournoi.

Participants :

Collège A :

Chantal GAJDOS	Présidente FFG
Arnaud KNIPPEL	Vice-président FFG
Etienne CRUBELLIER	Trésorier FFG
Laurent COQUELET	Secrétaire FFG
Luc RONAYETTE	Secrétaire Adjoint FFG
Simon BILLOUET	Administrateur FFG

Collège B :

Gérald GARLATTI	Président Ligue Rhône-Alpes
Augustin AVENEL	Président Ligue du Centre

Procurations :

Jean-Pierre LALO, Président Ligue Normandie	Procuration à Arnaud KNIPPEL
Jean ALLARD, Président Ligue Méditerranée	Procuration à Laurent COQUELET
Yves CLAIR, Président Ligue Sud-Ouest	Procuration à Chantal GAJDOS
Fabien LIPS, Administrateur FFG	Procuration à Simon BILLOUET

Invités :

Clément BENI (point Animation)
José OLIVARES-FLORES (point championnat de France des jeunes et championnat européen jeunes 2017)
Arnaud ZALTZMAN (par téléphone pour faire le point sur le stage d'été 2016)
Toru IMAMURA (point sur participation programme de go à un tournoi agréé FFG et prise en compte à l'échelle)

0. CONSTATATION DU QUORUM ET ORDRE DU JOUR

Quorum : 12 voix présentes ou représentées, le quorum de 1/3 des voix est atteint.

Ordre du jour (modifié avant le début de réunion) :

- Vote du règlement des compétitions (les grandes lignes des modifications ont été approuvées lors de l'AG, mais conformément à nos statuts, c'est au CA de voter ces règlements)
- Matériel FFG
- Stage d'été
- EYGC 2017 à Grenoble et Pair-Go 2017 à Strasbourg
- Liens avec la KABA
- Tournoi à Lille : Mindsports International Championships
- Projet Année France-Corée (Kévin Cuello)
- Parties comptabilisées ordinateur / humain (proposition de Toru Imamura)
- Retours et perspectives sur les événements Alphago
- Questions diverses
- Date prochain CA

1. MODIFICATIONS DES REGLEMENTS COMPETITIONS

a) Modification du championnat de France adultes

Proposé et validé dans le principe en AG 2016 :

- Le tour final comptera 16 joueurs et non plus 8
- 8 qualifiés par l'échelle (joueurs actifs) + 6 qualifiés d'après l'Open + 2 invités

En CA, discussion autour des joueurs invités, et la proposition devient : « les 2 joueurs seront invités par le responsable compétition »

Vote du règlement (pour mise en œuvre en 2017) : 11 pour, 1 abstention

b) Modification du championnat de France jeunes

Principales modifications proposées (validées dans leur principe en AG FFG):

- changements de catégories < 12 ans, < 16 ans et < 20 ans et de dates de prise en compte pour les âges, pour se conformer au règlement du championnat européen
- Round-robin s'il y a peu de joueurs, sinon système de coupe à la parité la plus proche
- Les champions de France jeunes sont qualifiés d'office pour le championnat de France open même si cela ne fonctionne pas très bien car les jeunes ne viennent pas souvent

Remarques d'Astrid Gautier (lues par Simon Billouet) sur le nombre de qualifiés par ligue pour le tour national :

- les qualifiés d'office sont pour le moment ceux qui sont de niveau > 200 (3D) et c'est sans doute trop élevé
- la proportion de jeunes qualifiés au tour régional de 20 % est jugée limitative
- la limite à 20 % est nécessaire pour des questions de budget des ligues qui procurent une aide financière à la participation à respecter

Selon ces remarques et après discussion, la proposition ci-dessous est faite :

« Chaque ligue peut qualifier jusqu'à 4 jeunes par catégorie plus 20 % du nombre des jeunes licenciés de chaque catégorie à la date du 1^{er} avril de l'année (arrondi au nombre entier supérieur). »

De plus, la qualification d'office est supprimée, car il est précisé que chaque ligue peut opérer ses qualifications comme elle le souhaite, même si un championnat de ligue est conseillé. Idem pour le budget : c'est à la ligue de gérer les aides aux joueurs.

Afin de limiter le budget global, il est proposé de retirer la demi-gratuité du stage Jeunes pour le second de chaque catégorie : seul le premier de chaque catégorie aura la gratuité (complète) au stage Jeunes.

Vote : 9 pour, 3 abstentions

➔ les 2 règlements sont joints en Annexe B.

2. MATERIEL FFG

Pour le Tournoi de Paris, Alain Cano, président de la ligue Ile-de-France, a demandé une subvention en nature à la FFG : 20 pendules mécaniques.

Pour mémoire, la FFG a actuellement environ 100 pendules mécaniques achetées chez Variantes qui sont stockées au local IdF (coût : 22 € pièce). Une quarantaine de ces pendules sera envoyée au stage d'été, car il manque également des pendules.

Vote : 12 pour

Martine Collinet a fait un inventaire détaillé du matériel FFG (qui est à la revente pour les clubs), dont voici les principales infos :

- ~ 150 goban 19*19
- ~ 30 goban 13*13
- pierres en verre : 3 jeux restant
- pierres en plastique : plus de stock
- pendules mécaniques à remontoir : 100
- pendules « mécaniques à piles » : 22
- pendules électroniques avec byo-yomi d'une minute : 87 (inutilisables)
- plus de goban magnétique
- dépliants

Il manque des pierres blanches depuis le stage 2011.

Il faudrait que la FFG achète des pierres plastiques.

Il est proposé qu'un budget d'investissement de 2000 € soit effectué pour :

1^{ère} priorité : achat de 100 jeux de pierres en plastique (voire en verre si moins chères). Une partie de ces pierres seront utilisées pour le stage d'été (coût à reporter pour le stage), le reste proposé à la revente aux clubs.

2^{ème} priorité : gobans magnétiques muraux avec pierres aimantées : il faut chercher des devis permettant de viser un prix maxi de revente aux clubs de 50 €.

A noter qu'un rapide point est fait par Etienne Crubellier : la trésorerie FFG est d'environ 50.000€ (10.000 sur les comptes courants + 40.000 sur le livret).

Vote du budget de 2000€ : 12 pour

3. STAGE D'ETE 2016

Pour rappel, le lieu du stage a changé cette année et sera au camping de François Mizessyn, près de La Baule (44).

D'après les dernières informations de Fan Hui, responsable pédagogie du stage, 4 pédagogues sont pressentis pour le moment : Fan Hui, Tanguy Le Calvé, Pierre Audouard et Toru Imamura. (*info post-CA : les pédagogues seront plutôt : Fan Hui, Tanguy Le Calvé, Toru Imamura, Denis Karadaban et Mathieu Delli-Zotti*). Il y aurait Maître Hayashi et 2 pros chinois dont le nom n'est pas encore connu.

D'après Arnaud Zaltzman, contacté par téléphone, le site est en ligne mais pas encore finalisé (il manque les inscriptions en ligne). La logistique est en bonne voie (locaux pour pédagogie, gestion du bar, etc). La tarification des accompagnateurs restent à être clarifiée.

Un mail d'information sur le stage a déjà été envoyé aux responsables clubs à travers la dernière lettre d'informations aux clubs, mais un mail devra être envoyé aux licenciés eux-mêmes dès que les inscriptions en ligne seront possibles.

Pour 2017, il reste encore à voir avec François Mizessyn si on reconduit la formule 2016, car rien n'est garanti.

Bien que superbe, le site de Damian près de Valréas, reste peu propice : leur préférence va aux mariages et autres manifestations de week-end, donc avoir le site pendant 15 jours sera difficile. De plus, il n'y a pas possibilité d'avoir des tarifs peu chers (pas de camping notamment), ni de logements pour les familles.

Quant au site visité fin 2015 dans le Jura, les problèmes restent : la piscine jouxtant est municipale, avec les contraintes que cela impose ; le centre de vacances est très proche du village (pb de bruit nocturne avec les villageois) ; nombre minimum de 110 pour la location exclusive ; la gare la plus proche est à 45 mn minimum, donc des navettes seraient à prévoir. Le site est par contre intéressé pour accueillir le stage.

4. EYGC ET PAIR-GO 2017

a) Championnat européen jeunes à Grenoble (EYGC)

L'EYGC se déroulera les 18-19 et 20 février 2017, le week-end des vacances scolaires d'hiver à cheval pour les 3 zones de vacances.

Le logement a une capacité d'accueil de 280 places dans le pensionnat d'un lycée professionnel, avec ½ pension (petit déj, nuitée, repas soir) à 30 € : le repas du midi sera libre.

Le lieu du championnat est l'école Lucie Aubrac en plein centre-ville.

Au niveau animations, il y aurait la possibilité de faire des initiations dans la galerie commerciale « la caserne de Bonne », et le cinéma d'arts & essais « le Méliès » est également intéressé pour y faire une animation. De plus, lors de la « semaine du cerveau », le thème local étant cette année « les jeux », le go y sera intégré.

Le réseau de transport en commun grenoblois SEMITAG pourrait créer un tarif spécial touriste de 3 jours qui n'existe pas en standard actuellement.

Il y aura un tournoi parallèle au championnat Jeunes.

La recherche de sponsors est en cours mais rien n'a encore abouti. Les contacts avec la ville étant très positifs, il y a bon espoir d'avoir leur soutien (au moins organisationnel).

Astrid Gautier est allée au championnat Jeunes de cette année en Serbie pour faire de la publicité pour celui de 2017. Elle doit faire un petit CR de sa visite.

Le club de go de Grenoble a délégué de la FFG pour l'organisation de l'événement.

Budget prévisionnel :

La FFG a pris en charge le déplacement de deux personnes à hauteur de 300€ afin de faire la promotion de l'événement en Serbie, à l'EYGC 2016.

Le squelette du site internet est en cours mais doit être développé.

Le prêt de pendules par la FFG pourra apparaître sous forme de mise à disposition dans le budget de l'événement.

Pour les jeux, José pense à demander une subvention à la mairie de Grenoble pour acheter 100 jeux complets qui seront ensuite reversés dans les écoles grenobloises.

Les récompenses telles que coupes, trophées, lots, pourraient être payées par le FFG, et une mise à disposition d'In-Seong est envisagée sur 2 voire 3 jours (à 250 € /jour).

Après discussion, il est proposé que la FFG débloque 500 € comme subvention pour l'événement.

Vote : 12 pour (unanimité)

b) Pair-Go européen 2017 à Strasbourg

Le lieu sera le conseil régional d'Alsace, et l'événement sera géré par Antoine Fenech. De 10 à 30 paires attendues pour ce genre d'événement, il faut tabler sur 25 paires.

Albert Fenech a demandé une subvention FFG de 300 à 500 € pour aider le club de Strasbourg à organiser l'événement.

Vote pour 300 € de budget alloué : 9 pour et 3 abstentions.

La FFG demandera en contre-partie que le logo FFG soit affiché sur les documents de communication de l'événement (site internet, flyers, ...)

5. LIENS AVEC LA KABA

Malheureusement, le projet France-Corée ne permettra pas d'obtenir de subventions.

Cette année, 4 jeunes partent en Corée, sur invitation de la KABA (Korean Amateur Baduk Association).

3 clubs avaient fait une demande de budget / joueurs professionnels auprès de la KABA : Rennes, Grenoble et Strasbourg et la FFG avait fait une demande pour le stage jeunes et le stage d'été. Ni les clubs ni la FFG n'ont obtenu de réponse pour l'instant.

6. TOURNOI A LILLE

La société MSI (Mind Sport International) organise au Grand palais de Lille, une manifestation internationale autour des jeux (échecs, Scrabble, Magic, go), sur une semaine complète fin août. Le bureau FFG a contacté le club de Lille et la ligue du Grand Nord, mais aucun n'a pu répondre favorablement à une organisation locale. De plus, il s'agit du même week-end que l'Open de France, organisé à Grenoble. Malheureusement, rien ne pourra être organisé pour le go.

7. PARTIES COMPTABILISEES ENTRE HUMAIN ET ORDINATEUR

Toru explique qu'on n'a pas su capter l'événement Hikaru et la montée en puissance de KGS qui a suivi.

Il propose de faire mieux, avec l'événement Alphago/Lee Sedol, en faisant participer un programme de go à un tournoi agréé FFG avec prise en compte à l'échelle.

On pourrait envisager d'avoir un programme qui participe à un tournoi avec accord préalable de certaines personnes qui pourraient être intéressées.

Au vu des premières réactions sur le sujet, Toru précise qu'il ne tient plus forcément à faire entrer un programme à l'échelle française.

Arnaud rappelle qu'il y a eu des évolutions EGF et FFG puisqu'il a été décidé de prendre en compte à l'échelle européenne et à l'échelle française des parties entre humains jouées via internet ce qui permet de commencer à faire changer le regard des joueurs vis-à-vis de l'utilisation de machines. En outre, l'idée sous-jacente est aussi d'essayer de capter des joueurs internet.

Un tour de table est fait pour que chacun s'exprime sur le sujet. Il en ressort les principaux items suivants :

- l'objectif principal est de faire un coup médiatique : il faut donc une opération préparée avec les médias

- ça pourrait intéresser certains joueurs volontaires, mais ça risque de vite devenir obsolète : les programmes de très haut niveau vont vite se retrouver à disposition. Pour un impact médiatique intéressant, il faut donc se dépêcher.
- un même programme sur un ordinateur donné sur un tournoi donné ne jouera pas de la même façon sur une autre configuration matérielle sur un autre tournoi. Il faudrait envisager de bloquer une configuration sur un temps donné (par exemple un an) pour que d'un tournoi à l'autre il soit à peu près reproductible en terme de niveau.

Dans l'état actuel des choses, on ne peut pas sereinement envisager de faire participer un programme à un tournoi FFG avec prise en compte à l'échelle.

8. RETOURS ET PERSPECTIVES SUR LES EVENEMENTS ALPHAGO

Clément Béni lit un document sur sa fonction responsable animation FFG et sur le détail des événements liés au match Alphago / Lee Sedol : voir annexe A.

Cet événement a été une occasion quasi-unique de faire parler autant du go dans les médias : il est demandé à chacun de réfléchir aux actions que la FFG (ou d'autres acteurs du go) pourraient mener, afin d'utiliser au mieux la situation. Comme indiqué lors de l'AG, le bureau FFG va se lancer dans la recherche de partenariats.

9. DIVERS

Pensée pour Bernard Lacroix, président le FFG de 1997 à 2002, décédé dernièrement : la FFG a été représentée lors de la cérémonie qui a eu lieu jeudi 21 à Paris. Une minute de silence durant la réunion lui est consacrée.

10. DATE DU PROCHAIN CA

Il est proposé d'organiser le prochain CA durant la 2^{ème} semaine du stage d'été (entre le 16 et le 23 juillet). Un Doodle sera envoyé aux membres du CA pour affiner et valider la date.

Annexe A : Informations de Clément Béné Animations / Développement / Alphago

Premier CA en qualité de responsable animations FFG, poste pour lequel je me suis porté volontaire, peu de temps après ma prise de fonction en tant que responsable animations de la ligue IdF.

Dans les deux cas prise de fonction quelque peu au "pied levé" car je n'ai pas eu de "passation de consignes" de la part d'un prédécesseur. Néanmoins j'ai pu bénéficier de l'aide de plusieurs personnes du CA, ce dont je vous remercie, et je pense avoir désormais les contacts/informations/outils nécessaires.

Mais surtout prise de fonction dans un contexte particulier : AlphaGo. Comme beaucoup ici je pense, mes premières actions ont été centrées sur AlphaGo et voici donc un rappel des faits :

1 Le Monde

- Le journal LE MONDE nous a sollicités dans le but de réaliser une vidéo de présentation du jeu, environ deux semaines avant la première partie. Comme j'habite à côté et que j'étais disponible je me suis donc porté volontaire.

Vidéo diffusée sur le compte dailymotion [1] du Monde et que le journal m'a autorisé à utiliser comme introduction au jeu de go pour ma conférence à la cité des sciences (ce dont je les remercie)

- Le journal a également réalisé d'autres articles dans sa rubrique "Pixel", dont un consacré à Hikaru no go [2] et aux joueurs qui ont découvert le jeu avec ce manga. Ont participé à cet article, en répondant aux questions des journalistes plusieurs joueurs, notamment : Benjamin Chetioui, Loïc Lefebvre, Benjamin Dréan-Guénéaizia.

- Plus récemment ils nous ont recontactés pour savoir s'il y avait, suite aux matches, plus d'intérêt, plus de joueurs, ...

2. Autres médias

TV :

- Bibliothèque MEDICIS, Public Senat (Motoki Noguchi, Tristan Cazenave, Olivier Teytaud, Laurence Devillers)

- Journal TV5Monde (Motoki Noguchi) [4]

- Journal National France 3 (Dai Junfu, Hichem A., Olivier Teytaud) [5]

Radio :

- Journal de France Inter (Clément BENI, Olivier Teytaud) [Tristan CAZENAVE interviewé, mais non diffusé] [6]

- Interview sur France-Info (Chantal Gajdos)

Presse :

- Journal "Mon Quotidien" (Clément BENI)

- Revue de presse complète réalisée par Daniel Rivallin. Bravo à lui ! [7]

A noter également :

- Intervention de Tristan CAZENAVE dans le journal du CNRS [8]
- Vidéos réalisés par plusieurs "youtubeurs" : AtOmium [9], Science étonnante [10] et Passe-science [11] (AtOmium qui fait référence aux commentaires de Motoki)

3. Commentaires de parties par Motoki Noguchi / Dai Junfu sur KGS

- Initialement LE MONDE avait contacté la FFG environ deux semaines avant le premier match, dans l'idée de couvrir les matchs en direct. Idée qui a été abandonnée lorsqu'ils ont découvert l'horaire des parties ... mais idée reprise par la FFG.

- ... ou plus exactement par Motoki qui a assuré le soir de chaque partie un commentaire sur KGS. Commentaires réalisés en grande partie avec Dai (4/5) : merci à eux. Je pense pouvoir dire que l'opération a été un succès car il y a eu plus de 300 personnes le premier soir, alors que la communication sur le sujet a été tardive (derniers détails d'organisation calés vers 22H la veille).

- Chacun de ces commentaires ayant fait l'objet d'un article sur le blog de la RFG. Articles quelque peu "sommaires", mais qui avaient au moins le mérite d'être réalisés en "temps réel". Critique que je fais facilement car c'est moi qui les ai rédigés :)

4. Conférences

L'autre action importante dans la période AlphaGo aura été l'organisation de conférences à destination du public.

Idée qui m'avait été soufflée par le club de Vannes, pour lequel j'ai fait une sollicitation sur FrGo et qui s'est traduit par plusieurs événements à Paris, Vannes, Bordeaux, Nantes et Rennes :

- Paris : 07 mars : Conférence hébergée par Mozilla et dont la vidéo est disponible sur air.mozilla.org (~15 personnes) [12]
12 mars : Conférence-Débat au Carrefour Numérique de la cité des sciences (~10 personnes), filmée, mais vidéo non diffusable en l'état
- Vannes : 09 mars : Conférence hébergée par l'université de Vannes, vidéos disponibles sur Youtube (~100 personnes !!!) [13]

- Bordeaux : 10 mars : Soirée initiation et commentaire au bar "la zone du dehors"
12 mars : Après-midi initiation à "Jeux Barjos"
15 mars : Soirée de commentaire de parties au Bistroquet
19 mars : Conférence à l'université de Bordeaux, (150 personnes) [14]

- Nantes : 05 avril : Conférence à l'Université de Nantes

- Rennes : 04 avril : Conférence au bar « l'heure du jeu »
23 avril : Conférence le 23 mai à l'institut Confucius de Bretagne (~30 personnes dont 9 restées pour l'initiation)

Réalisation d'affiches sur toutes les conférences (sauf à Paris)

D'autres présentations réalisées par ailleurs :

- Intervention de Claire Rioualen dans son université (diapos dont je me suis inspiré, merci à elle)
- Tristan Cazenave, Bruno Bouzy et Olivier Teytaud ont normalement fait une intervention au CNRS (source : T.CAZENAVE)

Interventions à venir :

- Kafémath du 26 mai, lors du salon des jeux mathématique (avec Tristan Cazenave)

5. Revue Française du Go

J'ai prévu de faire un article pour la prochaine RFG à partir de ma conférence (surtout l'historique de l'informatique du go). Historique que j'ai en partie réalisé à partir des articles dans les vieux numéros de la RFG.

+ si possible faire un bilan des conférences (idéalement par les intéressés).

+ en objectif : faire un article sur l'animation dans chaque numéro.

6. Site animations

Création d'un nouveau site animations car ancien site hébergé chez Google :

- pas eu accès dans les temps à l'administration du site
- trouve anormal qu'un tel site soit hébergé ailleurs que sur le serveur FFG.

Solution retenue : outil Wordpress (simple à utiliser et bien fourni en composants)

Organisation :

- Initialement 1 seule page avec les animations AlphaGo
- Page modifiée pour listes les événements à venir + menus créés pour autres activités et infos sur l'animation.

Objectif:

- Dresser la liste des anciennes animations (via news FFG, calendrier et sites des clubs)
- Fournir les informations utiles à ceux qui voudraient organiser des événements ou devenir animateurs

NB :

- Je n'ai pas créé de calendrier sur le site (je demande aux personnes de créer un événement dans le calendrier FFG
(+ actualité)

7. Le mot de la fin : Ne pas hésites à me solliciter (modification du site, connaissance d'événement, autographe, ...) :)

WEBOGRAPHIE

- [1] http://www.dailymotion.com/video/x3vm9zr_apprendre-les-bases-du-jeu-de-go_news
- [2] http://www.lemonde.fr/pixels/article/2016/03/08/hikaru-no-go-le-manga-qui-a-relance-le-jeu-de-go-dans-le-monde_4878800_4408996.html
- [3] <http://www.publicsenat.fr/lcp/politique/intelligence-artificielle-2-0-machine-1267513>
- [4] <http://www.tv5mondeplus.com/emission/64-le-monde-en-francais?nid=1025530>
- [5] <https://www.youtube.com/watch?v=yM0qQK3Fe4w>
- [6] <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=1252983>
- [7] <http://www.scoop.it/t/jeu-de-go>
- [8] http://www.dailymotion.com/video/x3gmsoh_un-ordinateur-champion-du-jeu-de-go_school
- [9] https://www.youtube.com/watch?v=4wfIR_pBgJk
- [10] <https://www.youtube.com/watch?v=P6eBraOUBLw>
- [11] <https://www.youtube.com/watch?v=0OGj8-vEVU8>
- [12] <https://air.mozilla.org/jeu-de-go-progres-de-lintelligence-artificielle-et-perspectives-sociales/>
- [13] <https://youtu.be/ozCNc0DkvWw> et <https://www.youtube.com/watch?v=SNq0iyjj1Rk&feature=youtu.be>
- [14] <http://www.kitani.org/2016/03/quelques-photos-pour-une-belle-apres.html>

ANNEXE B : Règlement des compétitions

Fédération Française de Go RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS

Table des matières

I. Agrément des compétitions par la Fédération Française de Go	3
1. L'agrément	3
1.1 Conditions d'agrément des compétitions	3
1.2 Obtention de l'agrément (hors compétitions en ligne)	3
1.3 Obtention de l'agrément pour les compétitions en ligne	3
1.4 Retrait de l'agrément	3
2. Règles concernant les niveaux d'inscription des joueurs à un tournoi	3
3. Prise en compte des résultats à l'échelle française	4
2.1 Envoi des résultats	4
2.2 Coefficients de prise en compte (hors tournois en ligne)	4
2.3 Coefficients de prise en compte pour les tournois en ligne	5
4. Droit à l'image	5
II. Présentation des compétitions fédérales	6
III. Règlement du championnat de France	7
1. Préambule	7
1.1 Objectifs et joueurs qualifiés	7
1.2 Déroulement	7
1.3 Critères de départage	7
2. Championnat de club	7
2.1 Objectifs	7
2.2 Joueurs qualifiés	7
2.3 Déroulement recommandé	8
3. Championnat de ligue	8
3.1 Objectifs	8
3.2 Joueurs qualifiés	8
3.3 Déroulement recommandé	8
3.4 Qualification pour le championnat Open	8
4. Championnat de France Open	9
4.1 Objectifs	9
4.2 Joueurs qualifiés	9
4.3 Déroulement	9
5. Championnat de France amateur	10
5.1 Objectifs et joueurs qualifiés	10
5.2 Déroulement	10

6 Qualification pour les compétitions internationales.....	10
6.1 Championnat du monde amateur.....	10
6.2 Autres compétitions individuelles.....	10
6.3 Compétitions par équipes	11
IV.Règlement du championnat de France par paires mixtes (pair-go).....	12
1 - Conditions de participation	12
2 - Déroulement des parties	12
3 - Tirages et résultats.....	12
4 - Qualification pour le championnat du monde.....	13
5 - Championnat d'Europe.....	13
V.Règlement des compétitions jeunes	14
1. Championnat de France des jeunes	14
1.1 Préambule.....	14
1.2 Tour régional : championnats de ligues des jeunes.....	14
1.2.1 But et conditions / Titres et récompenses.....	14
1.2.2 Nombre de qualifiés par ligue pour le tour national.....	14
1.3 Tour national : Championnat de France des jeunes	15
1.3.1 Participants	15
1.3.2 Système de tournoi.....	15
1.3.3 Système de classement	15
1.3.4 Titres et récompenses.....	15
1.3.6 Participation au championnat de France Open.....	15
2. Annexe.....	16
À charge de l'équipe FFG.....	16
À charge du club organisateur :	16
VI.Règlement du championnat de France des clubs (coupe Maître Lim).....	18
1 - Préambule.....	18
2 - Déroulement général de l'épreuve	18
2-1 Description	18
2-2 Tours régionaux.....	18
2-3 Phase finale	18
3 - Composition des équipes	18
4 - Matches, Résultats	19
5 - Calendrier, Arbitrage.....	19

I. AGREMENT DES COMPETITIONS PAR LA FEDERATION FRANÇAISE DE GO

Les tournois de go organisés par des organismes, affiliés ou non à la FFG, sont agréés dans les conditions définies ci-dessous. L'agrément est la reconnaissance officielle par la Fédération Française de Go d'un tournoi et du sérieux de son organisation.

10.11. L'AGREMENT

1 Conditions d'agrément des compétitions

Un tournoi agréé par la FFG est ouvert aux seuls licenciés de la FFG et aux joueurs non résidents en France. Les organisateurs du tournoi s'engagent à vérifier l'inscription des joueurs au registre des licenciés et à organiser sur place une prise de licence (joueurs résidents en France).

Les organisateurs s'engagent à faire respecter les règles définies au point 2 concernant les niveaux d'inscription des joueurs en tournoi.

Le règlement du tournoi doit être compatible avec les statuts et règlements de la FFG.

Les tournois agréés doivent être annoncés sur le site officiel de la FFG.

1.2 Obtention de l'agrément (hors compétitions en ligne)

Les tournois déclarés à la FFG et intégrés au calendrier des compétitions officielles de la FFG sont réputés agréés par la FFG et ils sont couverts par le contrat d'assurance souscrit par la FFG.

1.3 Obtention de l'agrément pour les compétitions en ligne

Les agréments de la FFG pour une prise en compte à l'échelle de niveau de la FFG et/ou de l'EGF d'un tournoi internet seront donnés par le bureau FFG après avis des responsables compétitions.

Les clubs ou les personnes désirant organiser un tournoi internet doivent soumettre leur projet au bureau FFG au minimum un mois avant l'événement.

1.4 Retrait de l'agrément

S'il s'avère que les conditions fixées au point 1.1 ne sont pas remplies, le bureau de la FFG peut décider le retrait de l'agrément.

Le conseil d'administration se réserve le droit de retirer l'agrément fédéral à un tournoi, pour une ou plusieurs années, pour motif grave. La décision du conseil d'administration doit être motivée. Les organisateurs du tournoi doivent avoir été mis en mesure de présenter préalablement leurs observations.

2. REGLES CONCERNANT LES NIVEAUX D'INSCRIPTION DES JOUEURS A UN TOURNOI

Les résidents en France ayant un niveau dans la dernière échelle parue doivent s'inscrire à ce niveau.

Si un joueur qui veut participer à un tournoi estime que son niveau à l'échelle ne représente pas son niveau de jeu réel (au moins 2 pierres d'écart), un responsable de son club peut contacter la commission de réévaluation au minimum 15 jours avant pour faire une demande de réévaluation.

Les joueurs étrangers ou non résidents en France ayant un niveau européen doivent s'inscrire à leur niveau européen.

Les autres joueurs peuvent choisir leur niveau d'inscription.

3. PRISE EN COMPTE DES RESULTATS A L'ECHELLE FRANÇAISE

L'agrément d'un tournoi entraîne sa prise en compte dans le calcul de l'échelle de niveau nationale.

2.1 Envoi des résultats

La FFG fournit gratuitement un logiciel d'appariement et de présentation des résultats pour l'échelle de niveau. Les organisateurs devront fournir, au plus tard 15 jours après le tournoi, les résultats au format préconisé par le responsable de l'échelle de niveau.

Ils devront fournir dans le même délai aux responsables de la FFG les noms, adresses, niveaux et cotisations des nouveaux licenciés.

2.2 Coefficients de prise en compte (hors tournois en ligne)

Les résultats des parties (hors tournois en ligne) sont pris en compte à l'échelle de niveau française en fonction de trois coefficients dont les effets se cumulent :

Temps de jeu :

- Les parties avec un temps de base (hors byo-yomi) d'au moins une heure par joueur sont comptées normalement avec un coefficient 1.
- Pour les autres parties (plus rapides), le coefficient utilisé est Temps de base (en minutes)/60.

Handicap :

Le coefficient est de $(1 - \text{Handicap}/10)$. En cas de défaite de Blanc lors d'une partie à handicap, sa variation est à nouveau multipliée par $(1 - H/10)$. Les parties à plus de 9 pierres de handicap ne comptent pas. Les parties à handicap sur 13x13 ou 9x9 ne comptent pas.

Taille du goban :

- le coefficient est de 1 pour les parties sur 19x19
- le coefficient est de 0,2 pour les parties sur 13x13
- le coefficient est de 0,1 pour les parties sur 9x9
- Les parties autres que 19x19, 13x13 ou 9x9 ne comptent pas.

Pour les joueurs de niveau inférieur à -2000, le coefficient est 1 quel que soit le temps de réflexion, le handicap ou la taille du goban.

Le responsable de l'échelle de niveau à toute liberté pour apprécier la durée effective des parties en cas de contestation. Il pourra être fait appel de ses décisions devant le conseil d'administration sur demande écrite.

2.3 Coefficients de prise en compte pour les tournois en ligne

Le coefficient de prise en compte à l'échelle est décidé au cas par cas lors de la demande d'agrément au bureau.

4. DROIT A L'IMAGE

La participation à un tournoi agréé par la FFG entraîne l'autorisation de publication de photographies dans la Revue Française de Go et dans la presse, sans qu'il puisse néanmoins

être fait d'utilisation commerciale de ces images.

II. PRESENTATION DES COMPETITIONS FEDERALES

La FFG organise plusieurs compétitions chaque année.

Pour y participer, il faut être un joueur licencié.

Ces compétitions servent aussi de qualification à différentes compétitions internationales.

Ces compétitions sont actuellement :

- Le championnat de France
- Le championnat de France par paires mixtes
- Le championnat de France des jeunes
- Le championnat de France des clubs

III. REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Version du 30 avril 2016

1. PREAMBULE

1.1 Objectifs et joueurs qualifiés

L'objectif du championnat de France de la FFG est triple. Il sert à décerner les titres de champion de France amateur et de champion de France open. Il sert aussi à déterminer les participants français aux différentes compétitions internationales sur invitation. Le championnat est réservé aux joueurs FFG licenciés de l'année en cours.

1.2 Déroulement

Il se déroule en 4 étapes. Toutes les parties se jouent à égalité, en règle française, avec 7,5 points de komi. Il est conseillé aux organisateurs des différents championnats de nommer un arbitre avant chaque compétition. Cet arbitre aura en charge de régler tout problème non prévu par le présent règlement. Les organisateurs ont la possibilité d'inviter un joueur pour faire la parité si besoin est. Le mode de tirage est au choix des organisateurs pour les championnats de clubs et de ligues. Pour les championnats nationaux, un système suisse est utilisé.

1.3 Critères de départage

Les critères de départage sont les suivants (par ordre d'importance décroissante) :

- nombre de victoires ;
- SOS (somme des points des adversaires rencontrés) ;
- SOSOS (somme des SOS des adversaires rencontrés) ;
- meilleur niveau sur l'échelle depuis le premier janvier de l'année précédente.

Ce système de départage est proposé pour les championnats locaux et régionaux, mais il est obligatoire pour le championnat Open.

2. CHAMPIONNAT DE CLUB

2.1 Objectifs

Ce championnat relève de la responsabilité des clubs, et doit être organisé par eux avant fin février. Il permet de décerner le titre de champion de club et de désigner les qualifiés de chaque club pour le championnat régional.

2.2 Joueurs qualifiés

Peuvent participer à ce championnat les licenciés de ces clubs pour l'année courante.

2.3 Déroulement recommandé

Système suisse en n rondes (de préférence n+1 rondes pour 2^n joueurs). Si le nombre de joueurs est insuffisant (moins de 8), il est conseillé de se regrouper avec un club voisin ; si cette solution s'avère impossible, organiser un round-robin (tous les joueurs se rencontrent).

Les parties se déroulent en au moins 45 minutes par joueur, avec un byo-yomi de 5 minutes pour 15 pierres. Les joueurs doivent être prévenus à l'avance du système de départage. Par défaut, on considère qu'il s'agit de celui donné en 1.3.

De 10 à 20% des joueurs du championnat de club (qui ne sont pas déjà qualifiés d'office) sont qualifiés pour le championnat de ligue (la proportion exacte est décidée par la ligue dont dépendent les clubs).

3. CHAMPIONNAT DE LIGUE

3.1 Objectifs

Ce championnat relève de la responsabilité des ligues, et doit être organisé par elles avant fin avril. Il permet de décerner le titre de champion de ligue et de désigner les qualifiés de chaque ligue pour le championnat Open.

3.2 Joueurs qualifiés

Peuvent participer à ce championnat les licenciés de ces ligues 2k ou plus fort (plus précisément, ayant atteint ou dépassé sur l'échelle le niveau -200 au moins une fois l'année précédant le championnat) et les qualifiés issus des championnats de clubs.

Les joueurs qualifiés d'office pour le championnat Open (voir la section correspondante) peuvent participer. Leur qualification pour l'Open n'est alors aucunement affectée par leur résultat au championnat régional.

3.3 Déroulement recommandé

Système suisse en n rondes (de préférence n+1 rondes pour 2^n joueurs). Si le nombre de joueurs est insuffisant, organiser un round-robin (tous les joueurs se rencontrent). Les parties se déroulent en au moins 1 heure par joueur, avec un byo-yomi de 5 minutes pour 15 pierres.

Les joueurs doivent être prévenus à l'avance du système de départage. Par défaut, on considère qu'il s'agit de celui donné en 1.3.

3.4 Qualification pour le championnat Open

Le nombre de joueurs qualifiables lors du championnat régional pour le championnat Open est calculé par la formule ci-dessous :

- soit L le nombre de joueurs licenciés de la ligue l'année précédente ;
- soit P le nombre total de participants aux championnats de clubs et de ligue (les qualifiés des championnats de clubs ne sont comptés qu'une fois) ;
- soit D le nombre cumulé de dan des joueurs ayant participé au championnat de ligue.

Le nombre de qualifiés pour le championnat Open est alors l'entier le plus proche de :

$$N=L/200+P/100+D/10$$

Les joueurs qualifiés sont les N premiers joueurs non qualifiés d'office. Sous peine de nullité, les classements complets des championnats de ligues doivent être envoyés au responsable des compétitions de la FFG avant fin avril, accompagnés du nombre et de la liste des joueurs qualifiés.

4. CHAMPIONNAT DE FRANCE OPEN

4.1 Objectifs

L'objectif du championnat Open est double. Il sert à désigner le champion de France open et les qualifiés pour le championnat de France amateur.

4.2 Joueurs qualifiés

Sont qualifiés pour ce championnat :

- les huit premiers au classement du championnat Open de l'année précédente ;
- les joueurs ayant atteint ou dépassé 300 sur l'échelle de niveau au moins une fois entre le premier janvier de l'année précédente et le premier mars ;
- les qualifiés issus des championnats régionaux ;
- les champions de France jeunes des catégories lycée et collège.

En cas de désistement d'un joueur qualifié issu d'un championnat régional, ce joueur est remplacé dans la mesure du possible par le joueur suivant dans le classement du championnat de cette ligue.

En cas de désistement d'un joueur qualifié issu d'un championnat de France jeune, ou si ce joueur est déjà qualifié par l'une des trois autres conditions, ce joueur est remplacé dans la mesure du possible par le joueur suivant dans le classement de ce championnat de France jeune.

Les autres qualifiés ne sont pas remplacés en cas de désistement.

Afin d'assurer un bon déroulement de la compétition, l'ensemble de ces critères pourra être ajusté en début de saison par le responsable des compétitions afin que le nombre de participants prévisible soit de l'ordre de 30, et ne dépasse pas 40.

4.3 Déroulement

Système suisse en 7 rondes, sur une durée d'environ 3 jours consécutifs. Les parties se déroulent en 1 heure 15 minutes par joueur, avec un byo-yomi de 5 minutes pour 15 pierres. Le système de départage utilisé est celui donné en 1.3. Le premier joueur du classement est déclaré champion de France open.

5. CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR

5.1 Objectifs et joueurs qualifiés

Ce championnat final sert à décerner le titre de champion de France amateur. Il est réservé aux joueurs pouvant représenter la France au championnat du monde amateur. Sont qualifiés pour ce championnat :

- les 8 joueurs « actifs » les plus forts à l'échelle de niveau publiée après le championnat Open ;
- les 6 joueurs de nationalité française les mieux classés au championnat Open ;
- 2 joueurs invités par le responsable des compétitions.

Pour être considéré comme actif, un joueur doit vérifier au moins l'un des deux critères suivants :

- avoir joué au moins dix parties comptabilisées à l'échelle de niveau lors des 12 mois précédant la sélection ;
- avoir participé en intégralité à la dernière édition d'au moins un des trois événements suivants : championnat de France Open, championnat de France amateur, congrès européen (une ou deux semaines).

En cas de désistement d'un joueur, ou si un même joueur remplit plusieurs des conditions ci-dessus, le nombre total de qualifiés est maintenu à 16 en qualifiant les joueurs suivants du classement du championnat Open.

Les organisateurs doivent prévoir une parité en cas d'absence de dernière minute d'un des joueurs qualifiés.

5.2 Déroulement

Système coupe en 4 rondes, sur un week-end. Tous les joueurs jouent les 4 rondes afin d'avoir un classement complet des 16 joueurs. Le gagnant de la finale sera déclaré champion de France, le perdant de la finale sera déclaré vice-champion de France.

Les parties se déroulent en 1 heure 30 minutes par joueur, avec un byo-yomi de 5 minutes pour 15 pierres.

6 QUALIFICATION POUR LES COMPETITIONS INTERNATIONALES

6.1 Championnat du monde amateur

Le champion de France amateur participe au championnat du monde amateur de go (WAGC). En cas de désistement, il est remplacé par le joueur suivant au classement du championnat de France amateur.

6.2 Autres compétitions individuelles

Les représentants français pour les autres compétitions internationales sur invitation sont sélectionnés à partir d'un classement par points. Ces points sont attribués lors du championnat Open pour les joueurs de nationalité française, selon le règlement suivant :

- Attribution des points fonction des résultats du championnat Open :

- * 7 victoires : 100 points
- * 6 victoires : 70 points
- * 5 victoires : 40 points
- * 4 victoires : 10 points
- 70% du total des points restants de l'année précédente (arrondis au dixième) sont ajoutés à ces points de victoire.
- Les joueurs qui n'ont pas repris leur licence fin août ou dont le nombre de points est inférieur à 3 voient leur total ramené à 0.
- Les critères de départage sont, par ordre d'importance décroissante :
 - * Nombre de points
 - * Niveau à l'échelle lors de sa première mise à jour incluant le championnat Open
- Les joueurs participant à une compétition internationale sur invitation perdent des points selon le barème suivant :
 - * 100 points pour une compétition se déroulant en Asie
 - * 30 points pour une compétition se déroulant en Europe
- Si le nombre de points ainsi obtenu est négatif, celui-ci est ramené à zéro.

6.3 Compétitions par équipes

La sélection pour les compétitions internationales par équipe se fait à l'échelle de niveau FFG parmi les joueurs "actifs".

Pour être considéré comme actif, un joueur doit vérifier au moins l'un des deux critères suivants :

- avoir joué au moins dix parties comptabilisées à l'échelle de niveau lors des 12 mois précédents la sélection
- avoir participé en intégralité à la dernière édition d'au moins un des trois événements suivants : championnat de France (Open ou Amateur), congrès européen (une des deux semaines ou le tournoi du week-end), tournoi de Paris

Les joueurs sélectionnés ainsi ne perdent pas de points au classement décrit dans la partie 6.2.

IV. REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR PAIRES MIXTES (PAIR-GO)

Version du 27 janvier 2012

Il est conseillé aux organisateurs de nommer un arbitre qui aura en charge de régler tout problème non prévu par le présent règlement.

1 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Toutes les personnes à jour de leur cotisation fédérale peuvent participer, sans condition de niveau, d'âge ou de nationalité.

Les participants doivent s'inscrire par paire (obligatoirement un homme et une femme), et non

individuellement.

L'inscription est gratuite.

Les organisateurs du tournoi se réservent la possibilité d'appeler à tout moment une ou des paires supplémentaires à participer (pour régler les problèmes de parité en particulier).

Les paires une fois formées sont indissociables jusqu'à la fin du tournoi.

2 - DEROULEMENT DES PARTIES

Le tournoi se joue en 4 rondes si le nombre de paires participantes est inférieur ou égal à 16, en 5 rondes sinon. Toutes les parties sont à égalité, 45 mn par paire, pas de byo-yomi, règle française, komi de 7,5 points.

Ce sont les dames de chaque équipe qui commencent (les deux membres d'une paire doivent s'asseoir côte à côte, les femmes faisant face aux femmes et les hommes faisant face aux hommes). Ce sont les femmes qui appuient sur la pendule.

Si un joueur (ou une joueuse) joue par inadvertance alors que ce n'est pas son tour, la paire à laquelle il (ou elle) appartient est pénalisée de 3 points si la paire adverse s'aperçoit de cette erreur avant d'avoir elle-même joué. Aucun coup n'est repris, mais la partie continue dans l'ordre qu'elle aurait dû avoir sans cette erreur. En revanche, si l'erreur est jugée intentionnelle, la paire fautive perd son match par forfait.

Aucune communication entre les joueurs d'une même paire n'est autorisée sauf s'il s'agit d'avertir son partenaire de se dépêcher de jouer, de demander à qui est-ce le tour de jouer, ou pour proposer un abandon.

3 - TIRAGES ET RESULTATS

Le système de tournoi sera le système suisse (les paires ayant le même nombre de victoire jouant les unes contre les autres).

En cas d'imparité du nombre de paires, la paire écartée sera l'une de celles ayant le moins de points. Le tirage se fera en "coupé-glissé", avec un seeding basé sur le niveau moyen de chaque paire à l'échelle FFG.

Les couleurs sont tirées au hasard par les paires elles-mêmes avant chaque partie.

Pour chaque partie gagnée, les paires gagnantes marquent 1 point, même en cas de forfait de l'adversaire. Si une paire n'a pu jouer à cause d'un nombre impair de paires, elle marque aussi 1 point.

Le départage des paires ayant le même nombre de points se fait dans l'ordre à l'aide du SOS, du SOSOS, puis de l'âge moyen de la paire au profit de la plus jeune. La paire ayant le meilleur classement est déclarée championne de France Open. La paire de nationalité française ayant le meilleur classement est déclarée championne de France.

4 - QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE

Les six premières paires de nationalité française reçoivent dans l'ordre 60, 40, 30, 20, 12, 7 points de qualification pour le championnat du monde par paire mixte.

Les paires ne sont pas départagées en cas d'égalité du nombre de victoires, et les points de qualification sont alors partagés entre les ex aequo.

Chaque paire reçoit de plus 80% des points qu'il lui reste de l'année précédente. Les paires ayant moins de 3 points après ce calcul ou celles dont au moins un des membres n'est plus licencié à la date du championnat de France sont retirées du classement et perdent leurs points.

La paire ayant le plus grand nombre de points parmi celles ayant un niveau moyen minimum de -100 à l'échelle française est qualifiée pour le Championnat du Monde par Paire Mixte. En cas d'égalité, on choisira la paire dont la moyenne d'âge est la moins élevée.

La paire qui ira au Championnat du Monde perdra l'ensemble de ses points.

5 - CHAMPIONNAT D'EUROPE

Toutes les paires peuvent participer au championnat d'Europe. Les subventions FFG et/ou EGF seront réparties équitablement entre les différents participants.

Toute paire participant au championnat d'Europe gagnera 20 points au classement décrit dans le paragraphe précédent.

V. REGLEMENT DES COMPETITIONS JEUNES

Version du 30 avril 2016

1. CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES

1.1 Préambule

Le championnat de France se déroule en deux tours, un tour régional (championnat de ligue des jeunes) puis un tour national (championnat de France des jeunes).

Les jeunes sont répartis dans trois catégories selon leur âge :

- catégorie -12 ans (au premier septembre de l'année en cours)
- catégorie -16 ans (au premier septembre de l'année en cours)
- catégorie -20 ans (au premier janvier de l'année en cours)

1.2 Tour régional : championnats de ligues des jeunes

1.2.1 But et conditions / Titres et récompenses

Les championnats de ligues servent à attribuer les titres de champions de ligues et à qualifier les jeunes pour le tour national du championnat de France des jeunes. Les jeunes participant aux championnats de ligues doivent être licenciés FFG de l'année en cours, dans un des clubs de la ligue où ils se présentent.

Les jeunes ne possédant pas la nationalité française doivent avoir résidé en France depuis au moins un an à la date du championnat régional.

La ligue a toute latitude pour déterminer selon ses propres critères (tournoi, échelle de niveau, performance ou progression dans l'année) les jeunes qu'elle veut envoyer au tour national du championnat de France des jeunes. Cependant, si le nombre de licenciés jeunes dans la ligue est suffisant, il est fortement recommandé d'organiser un tournoi (tour régional).

Le vainqueur dans chaque catégorie est déclaré champion de ligue : -12 ans, -16 ans et -20 ans.

1.2.2 Nombre de qualifiés par ligue pour le tour national

Chaque ligue a droit, pour chaque catégorie, à au moins quatre qualifiés auxquels s'ajoutent 20% de ses licenciés jeunes pour la catégorie à la date du 1^{er} avril de l'année (le nombre de qualifiés étant arrondi au nombre entier supérieur)

Les résultats des qualifications de ligues doivent être envoyés aux responsables jeunes FFG suffisamment tôt avant la date du championnat jeunes.

Les ligues sont fortement encouragées à apporter leur soutien financier au déplacement des jeunes pour le tour national du Championnat de France des jeunes. Les ligues devront aussi assurer l'accompagnement par un adulte de leurs jeunes qualifiés pour le tour national.

1.3 Tour national : Championnat de France des jeunes

1.3.1 Participants

Tous les jeunes participant au tour national doivent être licenciés FFG de l'année en cours.

Les jeunes ne possédant pas la nationalité française doivent avoir résidé en France depuis au moins un an à la date du tour national.

Les jeunes participant au tour national sont les qualifiés par les ligues. Lorsqu'un joueur qualifié se désiste, il est remplacé par le premier non-qualifié dans sa ligue et dans sa catégorie.

1.3.2 Système de tournoi

Le système est laissé à la discrétion des organisateurs. Toutefois, il est recommandé d'utiliser un système « coupe » à élimination directe pour le titre (en se ramenant à la puissance de deux la plus proche, quitte à faire jouer une ronde supplémentaire aux joueurs les plus faibles à l'échelle).

Le temps minimal de réflexion doit être de 45 minutes par joueur et un byo-yomi de 15 pierres pour 5 minutes.

Si, dans une catégorie, les participants sont six ou moins de six, il est conseillé d'organiser un tournoi round-robin, où chaque joueur joue contre tous les autres. Dans tous les cas, le système de tournoi doit être affiché sur le lieu du tournoi.

1.3.3 Système de classement

Le classement des joueurs se fera selon les critères suivants, dans l'ordre :

1. en cas de système coupe, le champion et le vice-champion sont le gagnant et le perdant de la finale ;
2. nombre de victoires ;
3. SOS ;
4. SOSOS ;
5. confrontation directe ;
6. échelle de niveau au moment de la compétition.

Nota : dans un tournoi round-robin, seuls les critères 5 et 6 seront retenus en cas d'égalité de victoires.

1.3.4 Titres et récompenses

Le vainqueur dans chaque catégorie est déclaré champion de France : -12 ans, -16 ans et -20 ans. Les trois champions sont invités gratuitement au congrès national des jeunes.

1.3.6 Participation au championnat de France Open

Les champions jeunes gagnent le droit de participer au championnat de France Open. Si un champion se désiste (ou est qualifié par un autre moyen), le deuxième dans sa catégorie le remplace, puis le troisième. Si les trois premiers se désistent, aucun joueur de la catégorie n'est qualifié.

2. ANNEXE

Conditions d'organisation et recommandations au club organisateur du championnat de France des jeunes

Le club organisateur agit de concert avec l'équipe FFG jeunes. Il est recommandé que l'équipe du club organisateur comporte au moins quatre personnes. Le championnat de France des jeunes peut réunir une cinquantaine ou même une soixantaine de jeunes, plus des accompagnateurs adultes.

À charge de l'équipe FFG

- annonce du championnat de France (lieu, planning) ;
- réception, relances, enregistrement des formulaires d'inscription des qualifiés de ligues, repêchage de qualifiés, mise à jour sur site FFG des participants ;
- transmission des demandes d'hébergement au club organisateur ;
- demande de création des comptes pour retransmission KGS (minimum 15 jours avant) ;
- fournitures des coupes et autres lots ;
- informer le club organisateur du budget dont il dispose pour certaines prestations ;
- Enregistrement dans gotha, gestion du tournoi (tirage, panneaux de résultats), envoi des résultats à l'échelle de niveau.

À charge du club organisateur :

- disposer d'un lieu suffisamment grand (ou doté de plusieurs pièces) pour démarquer si possible plusieurs espaces : espace organisation (accueil, tirage, affichage des panneaux de résultats), espace primaires (ils ont tendance à faire beaucoup de bruit quand ils ont terminé leurs parties), espace collège/lycée (c'est le plus grand), espace bar/buvette ;
- disposer obligatoirement d'une liaison internet fiable permettant la retransmission KGS d'au moins deux parties simultanément (s'assurer du dispositif wifi, câblage, rallonges etc.) ;
- fourniture des jeux et pendules (mécaniques), de bureau, grandes feuilles A1 ou plus, kifus ;

- une imprimante et un ordinateur portable ;
- tenue d'un bar/buvette (affichant des tarifs proches des prix de revient).
- prévoir un goûter (gratuit) pour les jeunes (samedi après-midi, et vendredi après-midi quand le championnat s'étale sur trois jours). Cette dépense est prise en charge par la FFG ;
- Si le championnat a lieu en ville (et non pas dans un centre proposant repas et hébergement) :
- gestion de l'hébergement pour ceux qui le demandent ;
- organisation d'un repas (payant) sur place le samedi soir permettant à tous ceux qui le souhaitent de profiter ensemble d'une soirée plus festive ;
- organisation d'un repas (gratuit) sur place le dimanche midi (type pique-nique salade/poulet/chips). Cette dépense est prise en charge par la FFG.

Bien qu'un lieu central en région parisienne soit privilégié, les clubs de province souhaitant organiser ce championnat peuvent postuler auprès de l'équipe FFG jeunes : jeunes@jeudego.org

VI. REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS (COUPE MAITRE LIM)

Version du 27 janvier 2012

1 - PREAMBULE

Ce document est destiné à présenter le règlement de la coupe maître Lim, aussi appelée championnat de France des clubs, organisé chaque année par la Fédération Française de Go.

2 - DEROULEMENT GENERAL DE L'EPREUVE

2-1 Description

La compétition se déroule en plusieurs tours qualificatifs, opposant des équipes dont la composition est fixée en section 3. Les tours préliminaires se déroulent au sein de chaque ligue et ont pour objet de qualifier une ou deux équipes par ligue (les ligues de plus de 200 licenciés auront droit à deux équipes qualifiées), qui disputeront la phase Finale. Les tours préliminaires sont appelés championnats régionaux.

2-2 Tours régionaux

L'organisation des championnats régionaux est laissée à l'initiative des ligues. Des regroupements de ligues voisines pourront être effectués pour ces tours préliminaires si ces ligues le souhaitent et sous réserve de l'accord des responsables de la compétition. Le club dont une équipe aura remporté le championnat régional sera déclaré champion régional.

2-3 Phase finale

La phase finale opposera les équipes championnes de Ligue au cours d'un tournoi dont le nombre de rondes sera choisi par les responsables de la compétition en fonction des circonstances. A ces équipes viendront s'ajouter: les équipes vice-championnes des régions dont le nombre de licenciés dépasse 200, ainsi que les équipes vice-championnes dans le cas

de regroupements de ligues (section 2-2) dont la somme des nombres de licenciés dépasse 200. Viendront également s'ajouter aux équipes qualifiées par le tour régional les équipes ayant terminées aux 5 premières places de l'édition précédente.

Une équipe sélectionnée d'office pour la finale peut participer au tour régional pour essayer d'obtenir le titre de champion régional de sa ligue. Dans ce cas, elle reste qualifiée d'office quelque soit son résultat.

La FFG se réserve la possibilité d'inviter une ou des équipes pour la finale (une équipe locale, ou une équipe pour faire la parité, ou l'équipe de France jeunes par exemple). Le club dont une équipe aura remporté la phase finale sera déclaré champion de France, et se verra transmettre la coupe maître Lim par le club champion de France l'année précédente.

3 - COMPOSITION DES EQUIPES

La compétition oppose des équipes de club. Le nom d'une équipe est celui de son club, précisé si nécessaire du nom de la ville et d'un numéro d'équipe pour les clubs engageant plusieurs équipes (exemple : Club GoSeigen 2, Toulouse).

Chaque équipe comprend au minimum 4 joueurs et peut comporter un ou plusieurs remplaçants. Le président du Club inscrit son équipe auprès du responsable fédéral de la compétition, et la composition de celle-ci est laissée libre jusqu'au jour de la phase finale.

Ces joueurs doivent être licenciés dans le club. Une dérogation à ce principe pourra être accordée au cas par cas, en particulier en cas de déménagement d'un joueur, et pour les petits clubs qui voudraient engager une équipe, mais qui n'auraient pas assez de joueurs pour le faire. Toute dérogation devra recevoir l'aval des ligues concernées et des responsables de la compétition.

4 - MATCHES, RESULTATS

A chaque match, chaque équipe choisit 4 joueurs la représentant. Ces joueurs sont notés J1, J2, J3 et J4 du plus fort au moins fort, le niveau de chaque joueur étant défini par la dernière échelle disponible au début de la rencontre. Un match entre deux équipes oppose les 2 joueurs J1, les 2 joueurs J2..., ce qui représente 4 parties, qui se déroulent simultanément.

Un joueur ne peut en aucun cas être aidé de quelque manière que ce soit par un de ses coéquipiers. Dans chaque équipe, à chaque tour, est toléré un maximum de 1 joueur forfait pour une ronde. Au delà, l'équipe sera déclarée forfait et disqualifiée du tournoi. Les parties se jouent alors comme si le joueur était présent, et sa partie est comptée comme une défaite.

Le vainqueur d'un match entre deux équipes marque 2 points et le perdant marque 0 point. En cas de match nul, chaque équipe marque 1 point. Une victoire par forfait ou l'impossibilité pour une équipe de jouer pour cause d'imparité sera comptabilisée comme une victoire (soit 2 points) 4 victoires individuelles à 0. A la fin du tournoi, les équipes sont classées selon leur nombre de points.

En cas d'égalité, le départage sera fait selon les critères suivants (par ordre importance décroissante) :

- nombre total de victoires, tous adversaires confondus,
- nombre total de victoires, tous adversaires confondus, en ne comptant pas les parties

des joueurs J4,

- nombre total de victoires, tous adversaires confondus, en ne comptant pas les parties des joueurs J3,
- nombre total de victoires, tous adversaires confondus, en ne comptant pas les parties des joueurs J2,
- niveau des équipes (niveau moyen des joueurs de l'équipe), l'équipe de meilleur niveau étant déclarée vainqueur.

5 - CALENDRIER, ARBITRAGE

Un calendrier sera établi par la FFG, fixant :

- la date, le lieu, et le club organisateur de la phase finale,
- la date limite pour que chaque ligue désigne une équipe pour la finale, date antérieure d'au moins 15 jours à celle de la finale,

Les tours préliminaires seront organisés par les ligues qui auront la responsabilité de ces tours (organisation, arbitrage...).

La FFG organise la phase finale en liaison avec le club organisateur, et nomme un arbitre pour celle-ci.

Le présent règlement des compétitions a été adopté par conseil d'administration de la F.F.G le 30 avril 2016 pour application à partir du premier janvier 2017,

La présidente de la F.F.G.

Le secrétaire de la F.F.G.